



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE



POLITIQUE

COVID-19 ET PRÉSIDENTIELLE

P5 À 8

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
 POLITIQUE P9 • EN BREF ET EN CHIFFRES P27
 AU QUOTIDIEN P22
 MÉDIAS P24 • STÀ IN CASA P 25
 CARNETS DE BORD P26
 ANNONCES LÉGALES P11

Photo vaccin: Hakan Nural • Unsplash



PÀ MANDÀ I VOSCI AUGURI,
PUDETI SCEGLIA TRÀ A FRANCATURA
NORMALI È "A VAGHJULINA":
30%. SARANI PERSI È GHJUNGHJERADI
IN GHJENUGHJU DI U 2022



SALUTA È PACI
PÈ U 2021!

KAMPÀ

SOMMAIRE À LA UNE

POLITIQUE

COVID-19 ET PRÉSIDENTIELLE P5 À 8



OPINIONS

POLITIQUE **DEMAIN, TOUS FICHÉS?**

EN BREF ET EN CHIFFRES

AU QUOTIDIEN **QUAND LA VIE S'ORGANISE DEPUIS SON SALON**MÉDIAS **GOOGLE ET 2020**

STÀ IN CASA

POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P9

P10

P22

P24

P25

P26

P11

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLQ.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

À MODU NOSTRU

Saluta è saluta!

Fra ora! Ni semi surtiti infini di ss'annataccia 2020! Puru s'è u 2021 ferma par avà inde a cuntinuità di quillu millesimu maladettu, ci voli à tena raghjoni di spirà in mesi chì venini più belli. Pà torna trè simani, sareti forse techji di prigheri di paci è di saluta. È à dilla franca pà st'annata nova, a saluta ci bastaria largamenti! A paci, ella, si farà, di tal'o tali manera è à un mumentu datu. Inveci chì senza a saluta, vita ùn ci n'hè. Passarà pà u vaghjolu contr'à u Coronavirus? Andeti à sapè! In tutti i casi, un affari hè sicuru: a Francia hè oghji u paesi u più in iritardu inde a so campagna di vaccinazioni. Poni dà sempri i lizzìu, i membri di ssu guvernù francesi sempri di più incapaci è inde l'impruvvisazioni. Sti pulitanti, chì lampani a petra nant'à u sistema amministrativu si sbagliani forse d'avversariu. Duvariani luttà contr'à elli stessi, postu ch'elli sò i rispunsevuli di sti fatti chì i mettini à a risa di u mondu sanu. Ognunu t'hà u so parè nant'à u sughjettu di a vaccinazioni. Di sicuru, c'hè una parti impurtanti di a pupulazioni chì t'hà a paura di u vaghjolu è chì ùn ni voli senta parlà, è ùn ci vularia micca à impaurisciali di più cù un ritimu troppu impurtanti. Ma infini, firmanani sempri parechji milioni di parsoni chì circarani dinò à rassirinasì grazia à stu «graal» aspittatu più cà mai pà spirà di vultà à una vita abbastanza nurmali. Dunqua, pà cuntintà stu publicu qui, ci vularia à passà a siconda! I mesi è l'anni futuri ci dicarani s'ella era una suluzioni miraculosa o s'è a corsa scema à u vaghjolu era solu un affari di soldi. Pruvendu à tena un spiritu pusitivu pà stu capu d'annu, mittimuci à sunnià d'una bella sirata com'è tempi fà, cù un bellu ripastu incù l'amichi, in tarrazza, prima d'andà à fighjulà un cuncertu, eppo di turnà in tarrazza à bia un colpu. Faci prò di sunnià appena! ■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos ?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartonais?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

EN LIBERTÉ LE FICHER QUI FAIT IECH

Certains va-t-en-guerre ont tout oublié des campagnes. Exceptions faites des plans de carrière au sein de salles de rédaction de haut vol et bas étage. Car pour le reste, peu d'Austerlitz ensoleillés et moins encore de Waterloo piteux à revendiquer. Pendant que de petits camarades moins huppés crapahutaient dans les djebels, moult, parmi les anciens, ont fait leur service militaire chez papa et maman. Ceci explique cela. Les jeunes, reporters ès studios, semblent ignorer, quant à eux, que ce service militaire imposé à tout homme adulte commençait, dans la semaine qui suivait l'incorporation, par les vaccinations imposées. Cela ne les empêche pas de s'offusquer à l'idée d'une vaccination obligatoire en vue de prévenir la Covid-19. Une telle éventualité représente à leurs yeux une intolérable entrave à la liberté individuelle. C'est bien dommage que l'on ne dise pas tout aux Betelgeuse de l'info. Ils apprendraient alors l'existence des 11 vaccins obligatoires en France. Au delà de l'idée d'une vaccination imposée, non obligatoire dans les textes mais passage obligé dans la forme, les voilà qui s'inquiètent à l'idée de la création d'un fichier pour pareille vaccination. Fichier plus inutile que dangereux. Il y a bien longtemps, hélas, que de façon irréversible, nous sommes plus fichés que du sinistre temps où feu Adolf présidait à l'avenir de l'Europe. Il est un peu tard pour s'en apercevoir. Outre leur inquiétude, les lanceurs d'alerte s'interrogent aussi sur le devenir du secret médical. Et de blablater pendant que, sur nos écrans, défilent en boucle les images, sans aucun floutage, d'une séance de vaccination dans un Ehpad. Comme s'il s'agissait d'un reportage animalier dans un élevage de bovidés hors normes, les blouses blanches trop empesées remplaçant les blouses des maquignons. Mais ils sont là. Là où, pensent-ils, ils se doivent d'être. Ils sont venus. Ils sont tous là, dès qu'ils ont entendu ce cri : « *on va vacciner la Mamma !* » Celle-là même qui, jusqu'à présent, était soumise à la portion congrue en matière de visites, se voit promue vedette nationale. Bonjour le secret médical ! Mais de quoi pourrait-elle se plaindre, Mamy ? D'un manque de respect pour le patient et plus encore pour la personne âgée dépendante, peut-être... Allons donc ! C'est quoi c'délire ? Pourquoi prêter votre mauvaise humeur à de braves gens ? Tout simplement parce que les gens, même bien éduqués, verbalisent eux aussi leur ras-le-bol. Saviez-vous que dans cette expression argotique, le bol n'est pas ce qui, de nos jours, est remplacé par le mug ? Il s'agit en réalité de l'ampoule rectale. Dernier réceptacle avant une expulsion certes salutaire mais généralement malodorante. ■ **Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI**

L'annu 2021

Exit 2020, cette année qui a chamboulé nos vies professionnelles, personnelles, émotionnelles. Le ralentissement du monde, une course effrénée contre le temps et la recherche d'un essentiel - peut-être disparu - résumant cette périphrase, annus horribilis, entendue ici et là, ces derniers jours.

2021 vient de débiter et ce foutu virus occupe toujours le devant de la seule scène ouverte. Mais cette fois-ci il partage les « honneurs » de l'actualité avec un vaccin qui nous permet d'espérer retrouver dans un futur proche une vie sans libertés confisquées. Celles de circuler comme bon nous semble, ou nous voulons, sans devoir se justifier à l'heure d'un couvre-feu. Celles de pouvoir rapidement réinvestir ces lieux de socialisation, de réunion, d'association, de culture où le seul enjeu est de partager avis et envies. Deux petites doses de 0,3 ml de nanoparticules pour neutraliser ou amoindrir la propagation de cette maladie. Deux injections relevant encore de l'impossible à cause du nouveau cafouillage de nos autorités politiques et sanitaires mais surtout à cause de nos peurs voire notre rejet envers un vaccin produit à la hâte grâce aux nouvelles technologies, trop rapidement pour que nous puissions accepter son efficacité sans douter d'un quelconque effet indésirable.

2021 vient de commencer et nous pouvons imaginer ou devons tenter de nous projeter dans ces douze mois à venir, en prenant en compte nos forces, nos faiblesses, nos espérances. Parce que si cette pandémie a provoqué le ralentissement du monde, il va bien falloir réfléchir et agir autrement pour ne pas le rendre totalement fou, sauvegarder ce qui reste de notre planète et nous sortir collectivement et individuellement de cette crise socio-économique sans trop de dégâts. En 2021, nous continuerons de composer en silence ou bruyamment la musique de nos jours. Les râleurs continueront de râler. Les politiciens hors-sols incapables de poser pieds sur la terre ferme feindront toujours l'aveuglement pour ne pas voir les difficultés des gens d'ici-bas. Nous courrons encore dans tous les sens au gré de nos humeurs ou de nos impératifs...et il sera de plus en plus pressant de combattre les idées nauséabondes des pétrisseurs et diffuseurs de haines.

Bref, 2021 risque de ressembler fortement à 2020 sauf si nous essayons seuls ou ensemble d'impulser ou accepter quelques changements décidés ou choisis. Ne pas attendre de miracle pour ne pas être déçu. Mais tous simplement souhaiter que 2021 puisse aussi, au-delà des difficultés ou aléas possibles, être un annus mirabilis avec de petits ou grands bonheurs pour nous émerveiller, nous faire rire et sourire, même sous un masque. Et, puisqu'il est encore temps, se dire pace è salute pè tuttu l'annu. ■ **Dominique PIETRI**

POLITIQUE

COVID-19 ET PRÉSIDENTIELLE



Une stratégie de vaccination qui démarre de manière poussive et bien évidemment essuie des critiques de toutes parts.

Mais, en même temps, des citoyens qui seraient de plus en plus nombreux à estimer que la vaccination, c'est pour les autres.

Et une tendance croissante à se méfier aussi bien de la science, des laboratoires que du gouvernement. Pour certains observateurs tels que la Fondapol, non seulement la crise sanitaire et sa gestion auront un impact sur l'élection présidentielle de 2022 mais le poids des antivax pourrait se faire ressentir.



59% estimaient que la crise du coronavirus avait été mal gérée par le gouvernement. 25% trouvaient même que cette crise avait été «très mal» gérée

Le 1er janvier 2021, on dénombrait en France 516 personnes vaccinées contre la Covid-19. Un chiffre dérisoire, notamment au regard de ceux qu'affichaient les pays voisins: 114 349 pour l'Italie, 238 809 pour l'Allemagne et 944 549 pour le Royaume-Uni. Pour couronner le tout, en cette avant-veille d'Épiphanie, il se confirmait que 25 à 30% des unités de vaccins commandées par la France risquaient d'être perdues en raison de difficultés logistiques. Mais qu'on se rassure, c'était prévu puisque la commande, portant sur 200 millions d'unités là où les besoins de la population totale se situeraient plutôt à 134 millions, tenait compte de ces pertes. Il s'agirait de ne pas oublier que gouverner, c'est prévoir. Au reste, depuis des mois, ministres et porte-paroles de la majorité présidentielle n'ont cessé de l'assurer: la France est prête! Au point qu'on s'étonnerait presque du coup de colère du Président de la République dont le *Journal du Dimanche* s'est fait l'écho dans son édition du 3 janvier. Pour qualifier le rythme auquel a démarré la vaccination en France, Emmanuel Macron a parlé de «promenade en famille» - il est vrai qu'on pouvait difficilement parler de promenade de santé - et a appelé à passer à la vitesse supérieure: «Ça doit changer vite et fort et ça va changer vite et fort». Reste que ce démarrage poussif fait l'objet de vives critiques et pourrait, si le succès n'était pas au rendez-vous, peser sur l'élection présidentielle de 2022. En octobre dernier, déjà, une des conclusions de l'enquête menée par la la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) était que «Les préoccupations suscitées par le coronavirus affecteront l'élection présidentielle» et que «L'évaluation de gestion de la crise sanitaire sera un moteur du comportement protestataire en 2022».

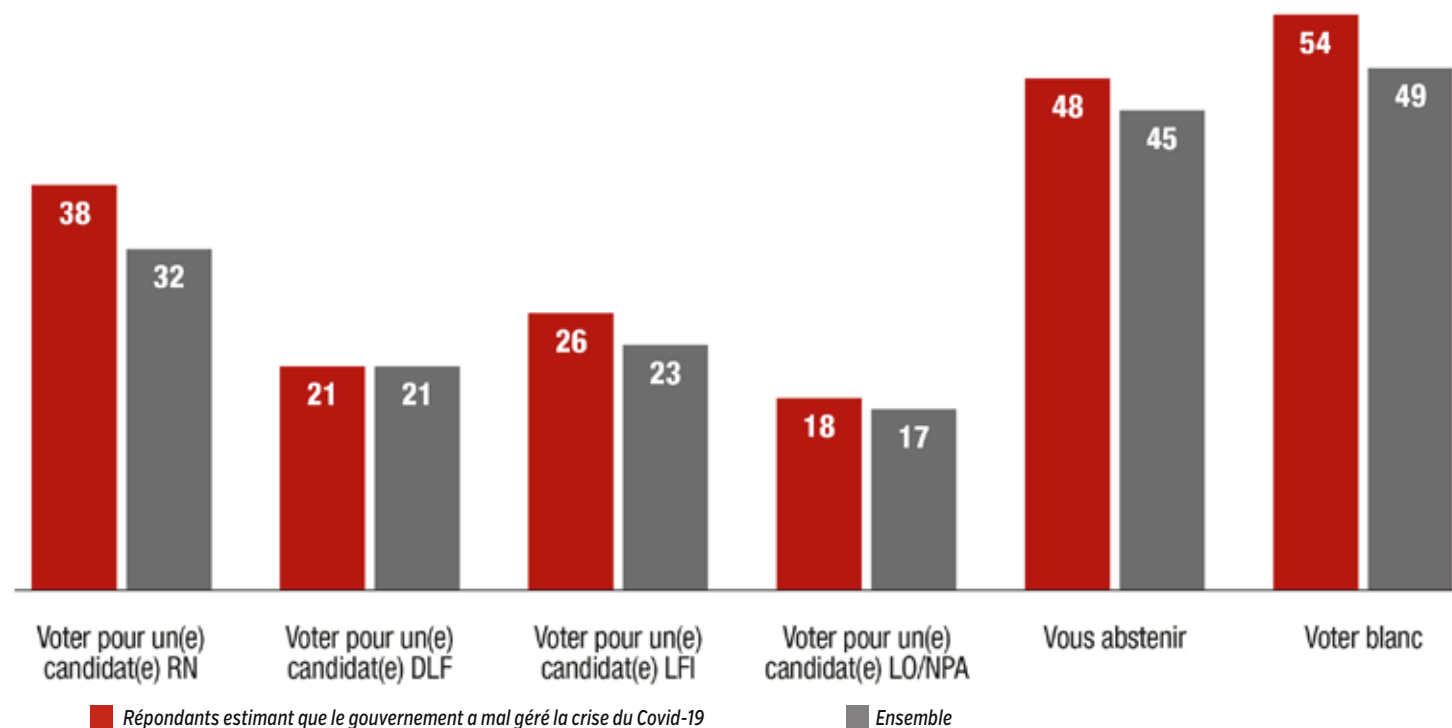
Or, sur les plus de 3000 personnes interrogées par Opinion Way du 7 au 11 septembre 2020, 59% estimaient que la crise du coronavirus avait été mal gérée par le gouvernement. Parmi elles, un quart (25%) trouvaient même que cette crise avait été «très mal» gérée. La proximité partisane influait cela dit de manière importante sur le jugement porté à propos de l'action des pouvoirs publics face à la pandémie. Ainsi, parmi les électeurs proches de LREM, 10% seulement considéraient que la crise avait été mal gérée. En revanche, le jugement négatif atteignait 54% chez les proches du PS et jusqu'à 58% chez les proches de LR. Quant aux sondés qui ne déclaraient aucune préférence partisane, ils étaient 64% à se montrer sévères. Mais c'était du côté des extrêmes que la critique était la plus répandue avec 80% des proches de LFI et 78% des proches du RN estimant que le gouvernement avait mal géré la crise sanitaire. Toutefois, s'agissant de voir l'inquiétude manifestée face à la Covid déboucher sur une intention de vote au premier tour, Marine Le Pen apparaissait comme davantage en mesure de capter des voix: 26% des personnes se disant «très inquiètes» face à la Covid-19 déclaraient être «certaines» ou avoir «de fortes chances» de voter pour la leader du RN au premier tour. Mais il en allait pratiquement de même (25%) pour les personnes qui, à l'opposé, se disaient «pas du tout inquiètes». Même cas de figure pour les partisans de l'actuel président: 11% de «très inquiets» et 11% de «pas du tout inquiets» se disaient certains ou avoir de fortes chances de voter pour Emmanuel Macron. Pour sa part, Jean-Luc Mélenchon attirait davantage d'intentions de vote au premier tour dans le camp des «pas du

L'INSATISFACTION À L'ÉGARD DE LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE FAVORISE LE VOTE PROTESTATAIRE

Question : « En 2022, au premier tour de l'élection présidentielle diriez-vous que vous pourriez... ? »

Réponses : « oui, certainement » et « oui, probablement ».

Base : répondants estimant que le gouvernement a « plutôt mal » ou « très mal » géré la crise du Covid-19 en France et ensemble de l'échantillon.





L'évaluation de la gestion de la crise sanitaire pourrait bien déterminer, également, le second tour de l'élection présidentielle.

tout inquiets» [15%] que dans celui des «très inquiets» [10%]. Il ressort par ailleurs de l'enquête que, loin de n'avoir pour effet que l'envoi d'un simple coup de semonce à l'encontre d'Emmanuel Macron, l'évaluation de la gestion de la crise sanitaire pourrait bien déterminer, également, le second tour de l'élection présidentielle. En effet, en cas de duel final opposant le président sortant à Marine Le Pen, une majorité [55%] des répondants estimant que le gouvernement a mal géré la crise de la Covid-19 souhaiterait «éviter la réélection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République», soit 15 points de plus que l'ensemble des personnes interrogées [40%]. Parmi ceux pour qui le gouvernement a mal géré la crise, 38% répondaient vouloir avant tout «éviter l'élection de Marine Le Pen à la présidence de la République», contre 53% pour l'ensemble de l'échantillon [7% n'ont pas répondu].

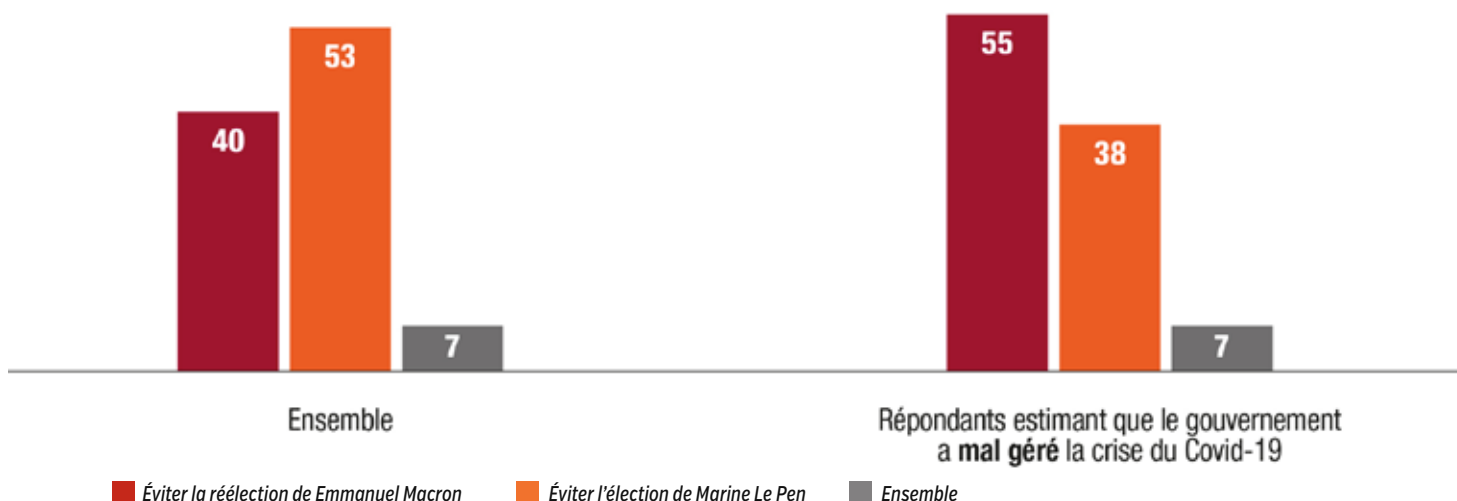
Il est cependant intéressant de noter que personne ne semble vraiment trouver grâce après de ceux qui ne sont pas satisfaits de la manière dont est gérée la crise sanitaire car aucun parti n'a été crédité d'une plus grande compétence. Malgré le jugement plutôt négatif porté sur le gouvernement, il se trouve peu d'électeurs pour estimer que d'autres auraient fait mieux. Le score le plus haut est de 12%, au profit du RN. Une nette majorité des personnes interrogées estime que le PS [67%] comme le LR [70%] n'auraient «ni mieux ni moins bien» géré la crise. Seuls 25% des répondants proches du PS jugent que leur parti aurait fait mieux, et près des trois quarts [72%] qu'il n'aurait fait «ni mieux ni moins bien». Les sympathisants LR sont plus nombreux [39%] à estimer que leur parti aurait fait mieux. À noter que le RN est le parti

qui bénéficie de la crédibilité la plus significative auprès de ses sympathisants, puisqu'une majorité d'entre eux [58%] pensent que leur parti aurait mieux géré la crise sanitaire que le gouvernement actuel. On retrouve cette même confiance pour LFI chez les proches du PCF/LFI [60%]. Reste que sur l'ensemble des sondés, LFI est considéré, avec LO et NPA, comme l'un des partis qui aurait le moins bien géré la crise. Un tiers [34%] des répondants estiment que LFI aurait fait «moins bien» que le gouvernement actuel si le parti était au pouvoir [37% pour LO et 36% pour NPA]. L'enquête abordait aussi la question de l'adhésion à une campagne de vaccination: en septembre, 70% des personnes interrogées se disaient prêtes à recevoir le vaccin qui aura été approuvé par les autorités sanitaires françaises, tandis que près de 28% des répondants s'y refusaient. Mais à y regarder de plus près, à peine plus d'un tiers des personnes se déclarant favorables à la vaccination envisageaient de se faire vacciner dès que possible, les autres indiquant qu'elles attendraient «quelque temps». Le profil de ceux qui assureraient refuser le vaccin, parfois désignés par le terme d'«antivax», faisait apparaître un groupe enclin à la défiance vis-à-vis du système démocratique: 52% des «antivax» estimaient que «voter ne sert pas à grand-chose» et 60% des gens qui ne se feront pas vacciner jugeaient que le meilleur système politique en France serait celui dans lequel «les citoyens décident directement, à la place du gouvernement, ce qui leur semble le meilleur pour le pays». Il apparaissait également que l'opposition à la vaccination «est fortement affectée par la manière dont les électeurs s'informent». Près de la moitié [46%] des personnes qui privilégient les «nouveaux médias» [réseaux

LE SENTIMENT D'UNE MAUVAISE GESTION DE LA CRISE DU COVID-19 NOURRIT LE VOTE CONTRE E. MACRON

Question : « Si le second tour en 2022 oppose Emmanuel Macron à Marine Le Pen, parmi les deux possibilités suivantes, qu'est-ce qui serait le plus important pour vous ? »

Base : répondants estimant que le gouvernement avait « plutôt mal » ou « très mal » géré la crise du Covid-19 en France et ensemble de l'échantillon.





Le profil le plus courant de l'antivax serait une femme, âgée de 25 à 34 ans, chômeuse ou femme au foyer et politiquement proche du RN.

sociaux, blogs, forums, ou encore YouTube, plus propices à la diffusion de fake news], comme moyen d'information envisageaient de ne pas se faire vacciner, contre 26% de ceux qui s'informent à partir de médias traditionnels [télévision, radio, journaux papier ou en ligne]. Politiquement, les «antivax» se situent surtout aux extrémités mais aussi chez les citoyens détachés de la vie électorale: 32% des électeurs ayant voté pour Jean-Luc Mélenchon au premier tour en 2017, 33% des personnes s'étant abstenues ou ayant voté blanc et 37% de ceux ayant voté pour Marine Le Pen disaient qu'ils ne se feraient pas vacciner.

Sur la base des réponses à l'enquête de la Fondapol, le profil le plus courant de l'antivax serait une femme, âgée de 25 à 34 ans, chômeuse ou femme au foyer et politiquement proche du RN. Un sondage récent, réalisé cette fois par Odoxa-Backbone consulting pour Franceinfo et *Le Figaro* les 22 et 23 décembre 2020, tend à confirmer les grandes lignes de ce constat. Ce sondage, publié le 3 janvier, indique que les Français font, à une courte majorité [53% dont 83% de ceux qui ont voté pour Emmanuel Macron en 2017], confiance au gouvernement pour déployer rapidement la vaccination en France après la validation du vaccin contre la Covid-19 par l'Union européenne; encore qu'ils ne soient que 10% à se dire tout à fait confiants contre 21% qui eux n'ont pas confiance du tout. Le problème est que cette confiance trouve très vite ses limites puisque, pour autant, 58% de Français se disent réfractaires à la vaccination contre la Covid-19, soit 8 points de plus qu'en novembre 2020; ils sont même 82% à juger que le refus de se faire vacciner relève d'une «*décision*

purement personnelle qui ne regarde que soi», mais aussi qu'il s'agit d'un choix respectable [74%] et raisonnable face à une nouvelle maladie et un nouveau vaccin [60%]. Le refus est nettement plus marqué chez les femmes [69%] mais aussi chez les moins de 65 ans, en particulier chez les 18-24 ans [74%] et les 35-49 ans [67%] et on note aussi un clivage politique puisque 56% des électeurs d'Emmanuel Macron se vaccineraient alors que 68% des électeurs de Marine Le Pen et 60% de ceux de Jean-Luc Mélenchon s'y refuseraient. Le sondage met par ailleurs

Le sondage met par ailleurs en évidence le rôle des réseaux sociaux dans l'expression, voire l'entretien non d'une défiance mais bel et bien d'une méfiance.

en évidence le rôle des réseaux sociaux dans l'expression, voire l'entretien non d'une défiance mais bel et bien d'une méfiance.

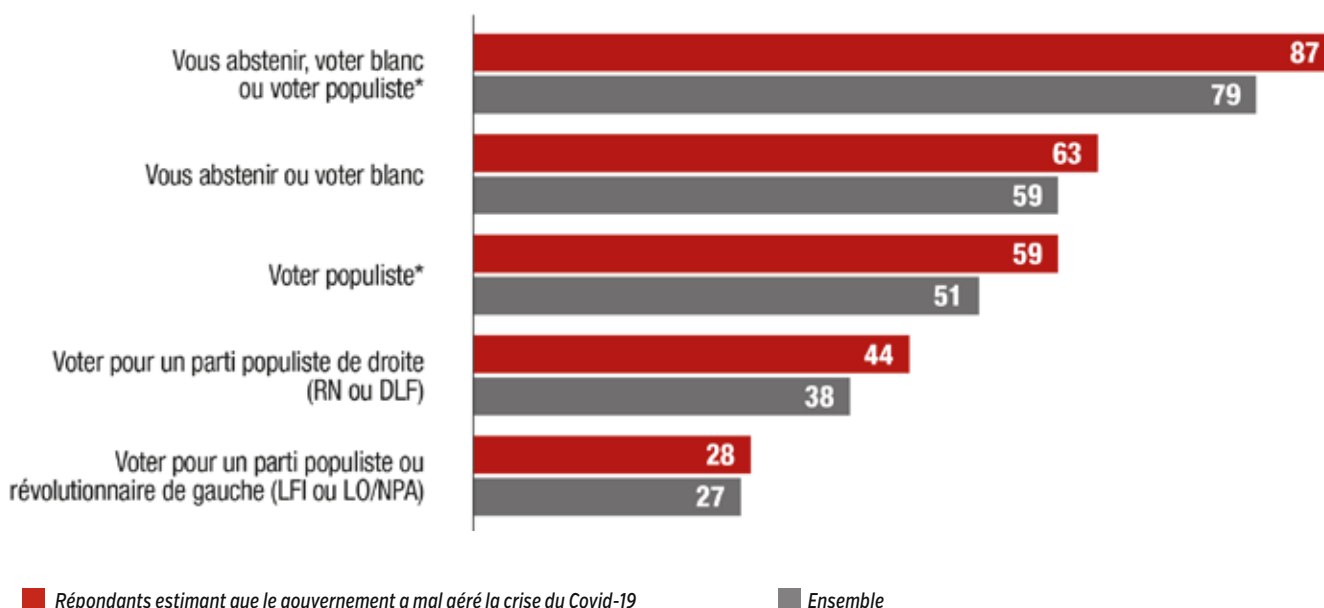
Or, dans la perspective des élections 2022, les «antivax» ont, selon la Fondapol, un potentiel de protestation électorale sensiblement plus élevé que la moyenne. Au premier tour, 87% pourraient opter pour un comportement «*protestataire*» à savoir l'abstention, le vote blanc ou le vote en faveur d'un parti extrême, contre 79% en moyenne. Ce potentiel se traduit plus particulièrement par la volonté exprimée de voter pour un parti populiste de droite: 44% pourraient voter pour le RN et/ou DLF, contre 38% en moyenne]. ■ PMP

LES « ANTIVAX » SONT PLUS DISPONIBLES POUR LE VOTE PROTESTATAIRE

Question : « En 2022, au premier tour de l'élection présidentielle, diriez-vous que vous pourriez... ? »

Réponses : « oui, certainement » et « oui, probablement ».

Base : répondants qui ne se feraient pas vacciner contre le Covid-19 et ensemble de l'échantillon.



LIBERTÉS

DEMAIN, TOUS FICHÉS?



Le Conseil d'Etat vient de valider trois décrets du ministère de l'Intérieur permettant d'élargir le champ des fichiers de renseignements. Ces derniers pourront désormais recenser des informations relatives à des appartenances syndicales, religieuses, politiques ou encore certaines données de santé qui pourraient «porter atteinte à la sûreté de l'Etat».

Pasp, Gipasp ou encore EASP – comprendre «prévention des atteintes à la sécurité publique», «gestion de l'information et prévention des atteintes à la sécurité publique» et «enquêtes administratives liées à la sécurité publique». Derrière ces trois acronymes se cachent des fichiers de renseignement territorial de la police et de la gendarmerie, ainsi qu'un fichier d'enquête administrative utilisé pour le recrutement de fonctionnaires sur des postes sensibles. Des fichiers déjà pourvus de larges compétences, qui ont vu leur champ élargi le 4 décembre dernier par trois décrets publiés par le ministère de l'Intérieur. Grâce à ces textes, il est ainsi prévu d'aller au-delà de la «menace à l'ordre public» sur laquelle reposait initialement le fichage pour le Pasp et le Gipasp, et de pouvoir désormais répertorier toutes les personnes pouvant «porter atteinte à la sûreté de l'Etat, du territoire ou des institutions de la République», ou encore «aux intérêts fondamentaux de la Nation». Des notions vagues, de facto créatrices d'une certaine insécurité juridique. Mais plus loin, grâce à ces décrets, ces fichiers de renseignements pourront désormais contenir des éléments sur les «opinions politiques» et les «convictions philosophiques et religieuses», ou «l'appartenance syndicale» et plus seulement sur les «activités» qu'ils se bornaient à recenser jusque là. En outre, les personnes morales telles que les associations pourront désormais y figurer et les «données de santé révélant une dangerosité particulière», celles «relatives aux troubles psychologiques ou psychiatriques», aux «comportements et habitudes de vie», aux «déplacements», aux «pratiques sportives» ou encore aux «activités sur les réseaux sociaux», tels que les commentaires, pourront aussi y être inscrits. De nombreux éléments qui laissent craindre la création d'un délit d'opinion, voire une certaine restriction des libertés individuelles.

Pis, ces décrets interviennent également dans un contexte particulier, et notamment alors que la loi dite Sécurité globale, qui avait elle aussi suscité des inquiétudes en la matière et provoqué une levée de boucliers fin 2020, doit prochainement être présentée au Sénat. Dans ce droit-fil, dès la publication des textes, plusieurs syndicats (dont le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France) ont saisi le Conseil d'Etat en référé afin qu'il statue sur ces décrets, en alertant sur la «dangerosité» de ces fichiers. Pour autant, le 4 janvier dernier, considérant que «l'élargissement des possibilités de fichage, ne portaient pas une atteinte disproportionnée à la liberté d'opinion, de conscience et de religion ou à la liberté syndicale», l'institution a décidé de valider les décrets.

Une décision qui n'a pas manqué de faire réagir de nombreux politiques insulaires, au premier rang desquels le président de l'Exécutif de Corse, Gilles Simeoni, qui manifeste son inquiétude sur les réseaux sociaux en ces termes: «L'entrée en vigueur programmée des décrets permettant le fichage des opinions politiques, des appartenances syndicales ou des données de santé: une régression supplémentaire, inacceptable, des libertés publiques. Il est du devoir de tous les démocrates de dire «NON»!». De son côté, Jean-Christophe Angelini, maire de Porto-Vecchio, conseiller exécutif et président de l'Agence de développement économique de la Corse (Adec) a fustigé «un recul des libertés inconcevable et une dérive de fond pour notre société». «Récolter et traiter des données personnelles par la police et la gendarmerie, c'est tout sauf banal! Le renforcement récent par le @Interieur_Gouv des possibilités de fichage politique des individus est inquiétant», a pour sa part déploré le député de la 2^e circonscription de Haute-Corse, Jean-Félix Acquaviva. ■ MP

ÉNERGIE ET CADRE TERRITORIAL DE COMPENSATION.

L'AUE aux manettes pour 6 actions structurantes

Le 6 janvier, à Ajaccio, l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE) et EDF ont signé une convention pour la mise en œuvre de six actions du Cadre territorial de compensation. En décembre 2013, l'Assemblée de Corse avait adopté son Schéma régional climat, air, énergie [SRCAE]. Deux ans plus tard, la Corse devenait la première zone insulaire non interconnectée au réseau électrique métropolitain français [ZNI] à se doter d'une programmation pluriannuelle de l'énergie [PPE]. Puis, en février 2017, la Commission régulation énergie [CRE], suite à un travail conjoint de la Corse, la Martinique, la Réunion et la Guyane, adoptait une délibération recommandant la création dans chaque ZNI* d'un comité territorial consacré à la maîtrise de la demande d'énergie et constitué de la collectivité, de l'Ademe, du fournisseur historique* et de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement. L'objectif était la réduction des surcoûts de production dans les ZNI. Ce comité aurait pour fonction d'élaborer une stratégie de déploiement de la maîtrise de demande d'énergie et de fournir à la CRE les éléments lui permettant de définir un cadre territorial de compensation; d'assurer un suivi opérationnel du déploiement de la maîtrise de demande d'énergie, et notamment des contrats conclus conformément au cadre territorial de compensation entre le fournisseur historique et les porteurs de projet déployant les actions de maîtrise de la demande d'énergie et enfin de sélectionner des organismes chargés du contrôle de la qualité du travail de ces porteurs de projets. En juillet 2019, suite à de nombreux échanges, le président du Conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, et le ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy, signaient le protocole d'accord «pour la mise en œuvre optimisée de la PPE». Il s'agissait principalement de réaffirmer la pertinence des objectifs définis par le SRCAE et la PPE (à savoir l'autonomie énergétique de la Corse à l'horizon 2050 grâce à une production d'énergie 100% renouvelable); de réaffirmer l'objectif de renforcer et accélérer le déploiement des énergies renouvelables en s'attachant à lever les blocages structurels pour chaque filière. Et, enfin, de transférer à la collectivité la maîtrise des 6 actions les plus structurantes du cadre territorial de compensation: rénovation globale performante des logements collectifs, notamment sociaux; rénovation globale performante des logements individuels; rénovation de l'éclairage public; filière bois énergie; filière solaire thermique «individuel» et filière solaire thermique «collectif». La convention signée entre EDF et l'AUE permet de confier à cette dernière le pilotage et la mise en œuvre opérationnelle de ces actions. Il s'agit d'accompagner les maîtres d'ouvrages (collectivités, entreprises et particuliers), de la prise de décision jusqu'à la réalisation des opérations, du montage administratif jusqu'à la réception des opérations en passant par le suivi de chantier. ■ AN

*Corse, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, la Réunion.

*selon les cas: EDF systèmes électriques insulaires [EDF SEI], Electricité de Mayotte [EDM], gestionnaires des réseaux électriques locaux et des installations de leur propre parc de production, et acheteurs de l'électricité produite par les installations de producteurs tiers.

COVID-19

Une campagne de dépistage à Ajaccio

Le 6 janvier, une campagne de dépistage à la Covid-19 a démarré à Ajaccio. Cette opération gratuite est organisée par la Ville d'Ajaccio, en partenariat avec l'ARS et la Protection civile, dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Elle repose bien entendu sur le volontariat et, alors qu'un cas positif au «variant anglais» du SARS-CoV-2 a été signalé en début d'année en Corse, elle vient renforcer les dispositifs déjà existants pour encourager la population à se faire tester en cas d'exposition éventuelle au virus, dès l'apparition de symptômes suspects, pour voyager, ou tout simplement pour se rassurer. Les tests proposés sont des tests antigéniques, plus rapides, permettant d'obtenir un résultat lisible au bout de 20 minutes. Cela étant, précise la Ville d'Ajaccio, «Les personnes de 65 ans et plus ou revenant d'un voyage à l'étranger sont invitées à réaliser un test PCR en laboratoire». La campagne se déroule sur deux sites: au Palatinu, au 1^{er} étage sur la zone de la cafétéria et au Gymnase Pascal-Rossini, au niveau du hall d'entrée; les volontaires y sont accueillis du lundi au vendredi de 16h à 19h et les samedis et dimanches de 10h à 18h. Les personnes désireuses de se faire tester sont invitées à venir librement, sans ordonnance, munies d'une pièce d'identité et de leur carte vitale. Sur place, le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires. Si une personne s'avère positive, l'ARS s'en trouve directement informée. Les consignes sanitaires en vigueur et l'isolement obligatoire sont ensuite appliqués en lien avec la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. Cette campagne s'achèvera le 17 janvier. ■ AN



18 350

Les chiffres de la semaine

personnes en plus entre 2013 et 2018: la population de la Corse a connu une croissance de 5,7% sur 5 ans, indique l'Insee. Soit une croissance annuelle moyenne de 1,1%. Cette hausse est 3 fois supérieure à celle enregistrée sur l'ensemble de la France métropolitaine (1,8% soit une évolution annuelle moyenne de 0,4%). Cette augmentation est due, en Corse, au solde migratoire: l'île enregistre un solde naturel négatif depuis 2013 (- 0,1% par an).

58 000

Les chiffres de la semaine

personnes se rendant en Corse pour les fêtes de fin d'année contrôlées dans les ports et aéroports de l'île entre le 19 décembre 2020 et le 3 janvier 2021 dans le cadre du dispositif visant à limiter la propagation de la Covid-19. Parmi elles, seules 1,2% se sont présentées sans test à l'arrivée et se sont très majoritairement dirigées d'elles-mêmes vers les centres de test pour se faire prélever; 39 verbalisations ont été dressées et concernent les voyageurs les plus récalcitrants.

24 000

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

euros remis par la Corsica linea à l'association La Marie-Do au titre de l'année 2020, malgré les restrictions liées à la pandémie. Depuis 4 ans, la compagnie maritime soutient l'association de lutte contre le cancer via un partenariat qui permet à ses clients d'effectuer un micro-don lors de leur réservation en ligne. Le montant total des dons est ensuite doublé par Corsica linea qui a versé un peu plus de 105 000€ en 4 ans soit de 25 000€ à 30 000€ par an en moyenne.

MENACE DE 3^e VAGUE

Les propositions du Conseil exécutif de Corse

Si la situation épidémique semble s'être améliorée fin 2020 en Corse, reste encore à apprécier l'impact des fêtes de fin d'année mais aussi à tenter d'anticiper face à l'aggravation constatée dans plusieurs pays d'Europe comme dans certaines régions françaises. « Dans ce contexte, il est indispensable de tout faire pour que notre île ne connaisse pas de troisième vague, à laquelle ni notre système de santé ni notre économie ne pourraient résister » souligne un communiqué du Conseil exécutif de Corse à l'issue de sa réunion hebdomadaire du 5 janvier. Afin de conserver un niveau de circulation du virus très bas et donc de reprendre au plus vite une vie économique, sociale et sociétale pleine et entière [réouverture de tous les commerces et reprise des activités culturelles et sportives, dans le respect de protocoles sécurisant ce retour à la normale], l'exécutif régional prône une stratégie reposant « sur les traits spécifiques de la Corse » : insularité, population totale relativement faible mais avec une forte proportion de personnes âgées et importance des flux de population venant de l'extérieur, notamment en période de vacances. Trois propositions ont été formulées. En premier lieu, prolonger l'obligation de réaliser un test Covid19 pour les passagers qui arrivent dans l'île par la voie aérienne ou maritime, réclamée par l'Exécutif après la fin du premier confinement et temporairement mise en place du 19 décembre 2020 au 8 janvier 2021 par le préfet de Corse et l'ARS. Puis renforcer le dépistage et la rupture immédiate des chaînes de contamination en déployant au plus vite, sur la base du volontariat, des campagnes de tests ciblées, plus particulièrement en direction des personnels médico-sociaux, des personnes travaillant ou évoluant dans les lieux accueillant du public, notamment les établissements scolaires ou encore des étudiants s'ils étaient amenés à reprendre leurs cours en présentiel. Il est également proposé, dans ce cadre, de surveiller la présence virale dans les stations d'épuration des principales villes et communes : « cette méthode s'est en effet révélée être un indicateur fiable de la reprise épidémique dans les villes ». Enfin, protéger la population avec le maintien des gestes-barrières et la mise en œuvre d'une campagne de vaccination volontaire s'adressant en priorité aux personnes fragiles, aux professionnels de santé et du secteur médico-social et aux actifs âgés de 40 et 65 ans qui doivent s'occuper de leurs enfants ou de parents âgés. Des mesures que le Conseil exécutif de Corse propose de mettre en débat afin que, dès lors qu'elles feraient l'objet d'un large consensus, elles soient validées au plus vite par l'État. Ou pas... ■ AN

QUALITÉ DE L'AIR

Un nouvel indicateur

Avec la nouvelle année, un nouvel indice pour la qualité de l'air vient de faire son apparition. Depuis 1994, l'indice Atmo est utilisé au quotidien par les associations de surveillance agréées pour mesurer la qualité de l'air. Presque 27 ans plus tard, l'heure était donc venue de donner un coup de neuf à cet indice. Depuis le 1^{er} janvier 2021, plusieurs nouveautés ont donc fait évoluer ce dernier. Tout d'abord, il intègre désormais un nouveau polluant : les particules en suspension PM2,5. Des particules de l'ordre de 2,5 microns, alors que jusqu'à présent, l'indice de qualité de l'air ne mesurait que les particules de 10 microns, à savoir l'ozone, le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre. Par ailleurs, si son utilisation était jusqu'ici cantonnée aux agglomérations de plus de 100 000 habitants, l'indice Atmo permet désormais de fournir une prévision calculée à l'échelle de chaque établissement public de coopération intercommunale (EPCI) sur l'ensemble du territoire national. Enfin, autre révision notable, son échelle évolue elle-aussi et voit disparaître le niveau « très bon » tandis que le seuil « extrêmement mauvais » fait son apparition.

Plus précis, le nouvel indice Atmo aspire ainsi à mieux mesurer et qualifier le niveau de pollution atmosphérique et de permettre de facto à la population de pouvoir adapter ses activités en fonction de celui-ci. À noter que la Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air précise que si du fait « du changement de la méthode de calcul », « une augmentation du nombre de jours avec une qualité de l'air moyenne, dégradée, mauvaise ou très mauvaise » est à attendre, « cela ne résulte pas d'une dégradation de la qualité de l'air ». « Celle-ci tend à s'améliorer depuis vingt ans », insiste-t-elle. ■ MP

[Simulation] Passage au nouvel indice à Ajaccio (nombre de jours obtenus en 2019 par qualificatif avec l'ancien indice puis avec le nouvel indice)

Ancien indice		Nouvel indice	
Très bon	0	Bon	0
Très bon	1	Moyen	209
Bon	72	Dégradé	142
Bon	169	Mauvais	14
Moyen	102	Très mauvais	0
Médiocre	13	Extrêmement mauvais	0
Médiocre	5		
Mauvais	2		
Mauvais	0		
Très mauvais	0		

Les chiffres de la semaine

72 %

des Français estiment que le travail contribue à leur bonheur personnel et 91% voient une corrélation entre bien-être au travail et bonheur personnel, selon les résultats d'un sondage OpinionWay pour Microsoft publiés le 5 janvier 2021. Pour les 2025 sondés, le travail permet d'abord de développer : une sérénité financière (52%), de l'autonomie (43%), le sens de l'organisation et de la rigueur (39%), du lien social (36%) et un esprit d'équipe (32%).

Les chiffres de la semaine

75,66 %

de passagers maritimes (y compris les croisiéristes) en moins sur la Corse en novembre 2020 par rapport à novembre 2019 (source : Dreal et CCI de Corse). Dans le domaine de l'aérien, le nombre de passagers affichait en novembre 2020 une baisse de 69,68% par rapport au même mois de l'année précédente. En février 2020, les trafics passagers sur la Corse étaient en hausse par rapport à février 2019 avec +10,54% pour l'aérien et 22,38% pour le maritime.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

392

doses du vaccin Pfizer contre la Covid-19 administrées en Sardaigne au 4 janvier 2021, a indiqué l'agence de presse Ansa. L'île était avant-dernière au classement des régions italiennes pour la mise en œuvre de la vaccination. Cela dit, la région a réceptionné ses premières doses le 31 décembre et ne les a distribuées qu'à compter du 2 janvier. Au regard des 516 vaccinés français entre le 27 décembre et le 1^{er} janvier, est-ce vraiment un résultat si calamiteux ?

QUAND LA VIE S'ORGANISE DEPUIS SON SALON



Bien que les mesures de confinement mettent à rude épreuve le moral des Français, force est de constater qu'une multitude de services en ligne et à domicile permettent de réaliser un maximum des tâches du quotidien. Petit florilège.



Il faut bien l'avouer, être confiné chez soi à l'ère du numérique et de l'e-commerce est tout de même bien plus simple qu'il y a trente ou quarante ans ! Certains geeks n'ont d'ailleurs pas attendu l'épidémie du coronavirus pour gérer l'essentiel de leur vie quotidienne depuis leur canapé. Si vous n'étiez pas encore adepte du concept, voici quelques bons plans pour franchir le cap.

LE CONTACT EN SON ET EN IMAGE

À l'ère des réseaux sociaux et des tchats en ligne, garder le contact avec ses proches n'est pas un problème. Outre les appels téléphoniques, les systèmes de visio proposés gratuitement par des applications comme Skype, WhatsApp ou Messenger permettent d'ajouter l'image au son pour donner la sensation d'être encore plus proches. C'est en outre un bon moyen de joindre la famille et les amis qui résident à l'étranger sans se retrouver avec des factures de téléphone exorbitantes !

Les systèmes de téléconférence ont d'ailleurs été élargis à la sphère professionnelle et à plusieurs secteurs d'activité. Du médecin à l'agent immobilier, en passant par le service d'assistance de votre box internet, les webcams ont largement amélioré la mise en contact tant personnelle que professionnelle. Même en télétravail vous pouvez continuer à assister aux réunions avec vos collègues

grâce à des solutions en ligne dédiées aux entreprises comme Blue Jeans & Hangout, Zoom, Jitsi ou encore Teams.

LE SHOPPING À DISTANCE

Plutôt que de faire la queue dans les supermarchés, vous pouvez récupérer vos courses à un drive ou vous faire livrer chez vous. Une kyrielle de plateformes internet spécialisées dans l'alimentaire, le bio, les fruits et légumes ou encore la parapharmacie vous fourniront sinon tout ce dont vous avez besoin. Après avoir connu une hausse de plus de 11% en 2019 et franchi le seuil des 100 milliards d'euros, le secteur de l'e-commerce a d'ailleurs vu ses ventes grimper en flèche avec l'épidémie du Covid-19.

Vous préférez les circuits courts ? Aucun souci ! On trouve aujourd'hui de plus en plus de sites web de primeurs régionaux qui livrent des paniers de produits locaux. Plusieurs applications mobiles vous proposent par ailleurs de réserver et payer en ligne les articles des magasins de proximité avant de les récupérer en boutique, sans file d'attente. C'est par exemple le cas des outils anti-gaspi comme Too Good to Go et Phenix, spécialisés dans les paniers d'invendus à prix cassés, mais aussi de la récente appli Rapidle qui propose une solution de click & collect et de livraison pour les petits commerces. ■ Julie POLIZZI

La paperasse aussi en ligne

À l'ère de la dématérialisation des services administratifs, vous pouvez effectuer un certain nombre de démarches en ligne avant de vous rendre éventuellement sur place pour finaliser les demandes. Outre les sites des organismes sociaux comme CAF.fr et Ameli.fr, citons pêle-mêle les portails internet officiels qui peuvent vous aider :

- **Service-public.fr**

site d'information généraliste mis en place par l'État, il fourmille de renseignements et des services en ligne sur tous les domaines du quotidien.

- **Demarches.interieur.gouv.fr**

c'est la plateforme ad hoc pour toute question liée à vos documents d'identité ou l'immatriculation de votre véhicule.

- **Mesdroitssociaux.gouv.fr**

ce portail vous permet de connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre et vous indique comment les obtenir. ■ JP

GOOGLE FAIT LE BILAN DE 2020

Photo CCO

Comme tous les ans, Google dévoile les « Top Recherches » de l'année qui vient de s'achever, à savoir le classement des mots-clés les plus demandés. L'occasion de revenir sur un millésime 2020 qui restera dans les mémoires mais que l'on espère bien voir effacé par 2021

Ponctuel comme un coucou quantique, Google publie, comme tous les ans, le classement des recherches les plus effectuées sur son moteur de recherche. Ces données, précieusement indexées et conservées par l'ogre de Mountain View à l'appétit insatiable, dressent un portrait-robot souvent drôle, parfois inquiétant, mais toujours pertinent des centres d'intérêt d'une planète de plus en plus connectée. Politique, santé, cinéma, sport, environnement, bricolage, jeux vidéo, série TV, people... rien n'échappe au robot omniscient de Google.

P, COMME PANGOLIN, PANDÉMIE OU PRÉSIDENT

Cette année 2020 si particulière est marquée au fer rouge par la pandémie de coronavirus. Les requêtes Google n'échappent pas à cette triste fatalité. La Covid-19 est partout et les recherches la concernant de près ou de loin trustent les premières places du classement, peu importe l'endroit où l'on se trouve sur la planète.

Le plus marquant est que même dans les catégories où l'on n'attend pas le virus, son ombre plane quand même ! On retrouve ainsi en très bonne place toutes les recettes de baguettes maison ou de levain à faire soi-même, qui ont explosé lors du premier confinement. Les recettes de pizzas ont également eu la cote tandis que de nombreux internautes ont voulu apprendre à se couper les cheveux seuls ou à fabriquer leur propre gel hydroalcoolique. « *Comment faire son masque ?* », « *Comment faire son pain ?* » et « *Comment savoir si on a le coronavirus* » se hissent en tête des premières places des « *Comment ?* ». Parmi les grandes tendances, on retrouve également l'application Zoom, symbole d'une année ayant jonglé entre la distanciation, le télétravail et la dématérialisation.

L'autre fait mémorable au niveau mondial dans les jumelles de Google est l'incontournable élection américaine qui n'a pas été avare en péripéties et en personnages complexes. Donald Trump, bien sûr, mais aussi son rival victorieux Joe Biden, ainsi que sa colistière Kamala Harris, font partie des personnalités les plus scrutées du Net. Indéboulonnable, Kim Jong-un, le dictateur nord-coréen, trône toujours en bonne place, tandis que Boris Johnson, l'homme du Brexit, fait son entrée dans le classement des figures marquantes de l'année. En France, enfin, le scandale sur fond d'intrigue politique qui a entaché la réputation de Benjamin Griveaux, le candidat LREM à la mairie de Paris, a, lui aussi, été l'un des faits politiques les plus notables de l'année.

LA CULTURE MALMENÉE

En dehors du monde politique, Cyril Lignac s'est fait remarquer pour avoir accompagné les familles durant les confinements grâce à son implication sur les réseaux sociaux et ses émissions de télévision. Ses recettes conviviales et sa bonne humeur communicative ont fait de lui la grande star de l'internet français en 2020.

Pour des raisons plus sombres, le rappeur Sadek, mis en cause dans une affaire d'agression, a aussi fait trembler la Toile. Aucun des artistes qui forment le haut du classement « *Chanteurs/chanteuses/musiciens* », à savoir Wejdene, Sadek, Camélia Jordana, Freeze Corleone ou encore Moha La Squala, ne doit d'ailleurs sa place qu'à son seul talent.

Côté chansons, *Bande organisée*, *Djomb*, *Lettre à une femme* et *Les Mots bleus* rappelant la disparition de Christophe, sont les titres les plus écoutés en 2020. *Tenet* et *1917* dominent le classement cinéma, tandis qu'ici tout commence et Koh Lanta règnent sur le petit écran. Une autre disparition marquante a laissé son empreinte sur l'année sportive, celle du basketteur Kobe Bryant. À l'inverse, Roland Garros, le Tour de France et la finale de la Ligue des Champions de football entre le PSG et le Bayern Munich ont fait vibrer les Français lors des rares occasions où ils ont pu se réjouir durant ces sinistres mois. ■ APR

Les lieux de culture ont été implicitement consacrés «moins essentiel que ça, tu meurs!» Nous continuons donc de nous efforcer de proposer de quoi patienter jusqu'à leur réouverture, prévue le jour où les gallinacés devront s'inquiéter de trouver un dentiste.

Extension du domaine public

Si l'intégrité du domaine public maritime rend soucieux, non sans raison, nombre d'entre nous, en matière de propriété intellectuelle en revanche, le domaine public ne cesse de s'étendre régulièrement. Ainsi, Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France et de ses partenaires, a-t-elle annoncé le 6 janvier l'entrée dans le domaine public de près de 200 auteurs et autrices dont les œuvres ont été numérisées dans Gallica. Et avec eux leurs romans, essais, poésies, reportages, récits ou œuvres graphiques et photographiques numérisés dans Gallica. C'est par exemple l'occasion de faire connaissance avec Andrée Viollis, grand reporter qui fut en son temps aussi célèbre qu'Albert Londres et qui ne lui cédait en rien pour ce qui est de la repartie cinglante et de l'obstination à porter la plume dans les plaies du monde. Première femme à siéger, dès 1924, à la tête du Syndicat des journalistes, elle enquêta en URSS en 1927, couvrit la guerre civile afghane en 1929 puis la révolte indienne en 1930, et le conflit sino-japonais en 1932. Puis, au côté des intellectuels antifascistes, elle prit fait et cause pour la République espagnole et contre la colonisation française. Outre un recueil de correspondances avec Apollinaire et un ensemble de lettres autographes, dix de ses ouvrages disponibles en accès gratuit: des recueils de ses reportages, mais également son premier roman, *Criquet*, œuvre féministe qui, nous promet Gallica «surprendra les lecteurs d'aujourd'hui par l'acuité avec laquelle y sont décryptés les rapports de genre». Les fans de Marcel Proust seront peut-être également curieux d'accéder à des textes de Liane de Pougy qui fut l'une des reines du «demi-monde» de la Belle Époque et dont l'auteur de *À la recherche du temps perdu* s'est inspiré pour créer le personnage d'Odette de Crécy. Également disponible désormais, *Songs of a pagan*, recueil de photographies et de poèmes de la photographe américaine Anne Brigman qui, entre la fin des années 1900 et les années 1920, était spécialisée dans les photos de nus féminins, mis en scène dans des paysages naturels. Ceux qui aspirent à voyager pourront jeter leur dévolu sur *Aventures au Mato Grosso* et *Aventures en Guyane*, deux récits de l'explorateur Raymond Maufrais qui, après avoir pris part aux combats de la Libération, partit en expédition au Brésil et disparut trois ans plus tard en Guyane, à l'âge de 23 ans. ■ EM

Savoir + : gallica.bnf.fr



Black stories

«À l'enterrement de sa mère, une jeune fille rencontre un jeune homme qu'elle ne connaissait pas et en tombe éperdument amoureuse. Mais elle le perd de vue avant d'avoir pu lui demander son nom ou son numéro de téléphone. Quelques jours plus tard, la jeune fille tue sa propre sœur en s'arrangeant pour que cette mort semble accidentelle. Pourquoi?» Une énigme qui fait partie des classiques et dont, paraît-il, seul un psychopathe est en mesure de trouver la réponse. Ou du moins de la trouver du premier coup, sans hésitation ni tâtonnement. Car à force de questions, même a priori farfelues, en envisageant les choses sous un angle radicalement différent de son propre système de raisonnement ou de son propre système moral, à peu près n'importe qui peut, à la longue, mettre le doigt sur l'abominable vérité: la jeune fille espère que le bel inconnu viendra à l'enterrement de sa sœur comme il est venu à celui de sa mère.. C'est justement le propos de *Black stories*, édité pour la première fois il y a une douzaine d'années: inviter à penser différemment pour tenter de résoudre des énigmes pour le moins lugubres et retracer l'histoire, parfois très simple, parfois assez alambiquée, qui se cache derrière un énoncé succinct. Par exemple: «Une femme meurt parce qu'elle est restée trop longtemps au téléphone».

Un jeu de devinettes «pour public averti seulement», constitué de 50 fiches (au recto l'énigme et un dessin, au verso, la solution) qui peut impliquer entre 2 et 25 personnes, dont un maître de l'énigme auquel les autres joueurs vont poser des questions, en n'hésitant surtout pas à sortir des clous, déborder de leur cadre habituel de pensée. Ils devront aussi formuler soigneusement leurs questions car le maître de l'énigme ne doit en principe répondre que par «oui» ou par «non», sauf si les joueurs s'enlisent vraiment, auquel cas il peut suggérer de nouvelles pistes de questions ou proposer de s'assurer que le dessin au recto de la carte ne recèle pas un indice. Hormis lorsque la partie n'implique qu'un maître de l'énigme et une autre personne, *Black stories* est un jeu collaboratif; chaque question et sa réponse, chaque hypothèse formulée vont nourrir la réflexion des autres joueurs. Il peut arriver, selon le concepteur du jeu, Holger Bösch, que des joueurs parviennent à trouver une solution alternative plausible à celle de l'énigme proposée. Pour autant, la seule bonne réponse possible est celle qui figure au dos de la carte. L'inconvénient du jeu est qu'une fois les 50 fiches explorées par un même groupe de joueurs, ceux-ci ne peuvent plus rejouer. Son avantage, à l'heure actuelle, alors que couvre-feu et invitations à limiter les réunions avec des personnes extérieures au foyer rendent plus difficile la pratique des jeux de cartes classiques ou des jeux de plateau, est d'être bien adapté à des apéros en visio. Pour continuer malgré tout à tuer le temps entre amis, en attendant des jours meilleurs. ■ EM



CARNETS DE BORD

MACRON TRÉPIGNE, BARNIER REVIENT ET TRUMP S'EN VA

par Béatrice HOUCARD



On peut toujours retenir la plume et tenter de ne pas hurler avec les loups dès les premiers jours de l'année. Mais l'exercice est difficile, tant les raisons se multiplient de piquer une saine colère. Piquer? Par les temps qui courent, c'est un terme sensible. Il semblerait que l'on ne pique pas assez en France. Pas autant qu'en Allemagne, en Italie ou au Royaume-Uni qui ont pris une longueur d'avance, et même plusieurs, dans la campagne vaccinale contre le Covid-19.

La France est en retard, c'est vrai. Mais peut-on vraiment s'en étonner? La lenteur était inscrite dans la stratégie choisie: vacciner d'abord les pensionnaires des Ehpad après des procédures typiquement françaises, c'est-à-dire lentes et compliquées: une consultation pré-vaccinale auprès du médecin traitant, un consentement écrit et un délai de cinq jours entre celui-ci et la fameuse piqûre. Les lenteurs de l'administration étant ce qu'elles sont, le résultat ne pouvait être autre.

Depuis le 5 janvier, une amélioration est sensible avec la vaccination des personnels soignants âgés de plus de 50 ans. Mais l'impression générale reste désastreuse. Et qui appuie sur la plaie pour la rendre encore plus douloureuse? Emmanuel Macron lui-même! Sous le titre «*La colère de Macron*», le 3 janvier, le *Journal du Dimanche* donne la parole aux habitués «proches» anonymes, qui ont entendu la colère du chef de l'État. Florilège: «*Nous sommes sur un rythme de promenade en famille, et ce n'est à la hauteur ni du moment, ni des Français*»; «*moi, je fais la guerre le matin, le midi, le soir et la nuit. J'attends de tous le même engagement*»; «*ça ne va pas, ça doit changer vite et fort et ça va changer vite et fort*».

Depuis qu'on a appris dans l'excellent livre de Corinne Lhaïk, *Président cambrioleur* (Éditions Fayard), que le président de la République nourrit lui-même quelques échos de la page 2 du *Canard Enchaîné*, on s'interroge: n'est-ce pas lui qui met en scène sa propre colère? Ne serait-ce pas le président qui se cache derrière tous ces mystérieux témoins de phrases tellement précises et bien ciselées qu'on les soupçonne de les avoir prises en notes, comme jadis Alain Peyrefitte sortant du bureau du général de Gaulle?

Étrange communication, tout de même: en laissant filtrer qu'il a

piqué une colère contre le gouvernement et l'administration, Emmanuel Macron affiche rien moins que sa propre incurie. Car qui, depuis un an, affirme que le pays est en guerre? Dans un pays où le président est élu au suffrage universel, un pays à l'organisation désespérément verticale (où l'on interdit aux présidents de région de s'équiper en super-congérateurs...) et dont le chef de l'État et chef des armées se mêle trop souvent de tout, comment imaginer une mauvaise surprise présidentielle devant les ratés de la vaccination? Si le chef de guerre lui-même n'est pas capable de se faire obéir, c'est qu'il y a un sérieux problème au plus haut sommet de l'État.

Au-delà des ratés de la vaccination, il y a pire. À sembler hésiter, tergiverser, à éviter de lancer, comme les pays voisins, une grande campagne d'information sur la vaccination, les dirigeants français laissent entrevoir un soupçon: celui de ne pas croire vraiment à la vaccination, ou de vouloir donner des gages aux nombreux «anti-vax» du pays. Ne parlons même pas du comité de 35 citoyens qui doit être tiré au sort et entrer en fonctions le 16 janvier pour dire pendant plusieurs mois ce qu'il pense de tout cela, alors que le Parlement n'a été ni consulté ni invité à voter sur le sujet...

Membre du conseil scientifique de la Fondation politique (Fondapol), l'essayiste Erwan Le Noan tire de cet épisode, dans le quotidien *L'Opinion*, des enseignements douloureux: «*L'État se présente tel qu'il a progressivement sombré: obèse mais impuissant, impuissant car obèse. Il n'a rien d'un stratège, c'est un trouffion trop lourdement harnaché, qui court péniblement après la bataille, dirigé par une pléthore d'officiers jamais frottés au terrain, sûrs de leurs certitudes et trop fiers pour s'interroger sur les raisons de leur déroute, investissant dans l'arbitraire ce qu'ils ont perdu d'aptitude à concevoir le combat.*»

LE REVENANT

C'est un Français, Michel Barnier, qui a mené au nom de la Commission européenne toute la négociation (avec finalement un accord le 24 décembre) menant au Brexit. Il n'en fallait pas plus, en ces temps de pénurie au rayon «responsables politiques», pour que certains se plaisent à inventer à Michel Barnier ce qu'il est

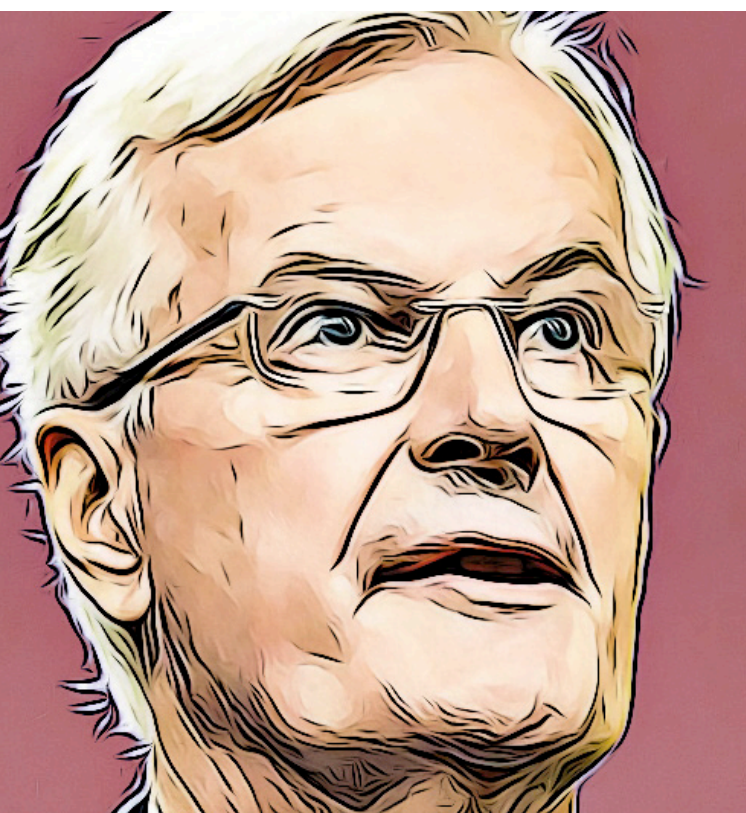


Illustration d'après photos DR. Phr Trump: Bruno Figueiredo • Unsplash

convenu d'appeler un « destin national ». L'intéressé lui-même a pu jeter le trouble en affirmant qu'il veut « retrouver les Français ». En effet, a-t-il déclaré, « la France me manque depuis quatre ans et demi et donc je vais maintenant consacrer à mon pays toute mon énergie [...] Je verrai bien où je peux être utile [...] Je vais essayer d'apporter ma pierre, dans ma famille politique qui a aussi besoin d'être reconstruite, au débat politique français ».

Le Brexit, affirme *Le Monde*, c'est « la consécration du montagnard », allusion aux origines savoyardes de Michel Barnier. Le quotidien écrit : « Il ne faut pas s'y tromper, M. Barnier est ambitieux, et il croit en lui. D'ailleurs, lorsqu'au printemps Emmanuel Macron cherchait à remplacer Édouard Philippe, le gaulliste s'est imaginé à Matignon. » Il paraît même que l'intéressé y aurait cru. Michel Barnier, qui fête ses 70 ans ce 9 janvier, incarne davantage l'expérience que la nouveauté : en 1978, à 27 ans, il fut le benjamin de l'Assemblée Nationale alors qu'Emmanuel Macron n'avait que trois mois. Il a ensuite été le plus jeune président de Conseil général de France, en Savoie bien sûr, co-organisateur des Jeux Olympiques d'Albertville en 1992, remarqué par François Mitterrand, promu au RPR, longtemps député puis sénateur puis député européen, plusieurs fois ministre [de l'Environnement, des Affaires européennes, des Affaires étrangères, de l'Agriculture et de l'Alimentation] entre 1993 et 2009, deux fois commissaire européen, chargé de la politique régionale puis du marché intérieur, avant de devenir en 2016 le grand patron de la négociation sur le Brexit. Alors qu'on l'imaginait plutôt proche d'Emmanuel Macron, Michel Barnier annonce la couleur : il réintègre sa famille politique, chez Les Républicains, qui tentent actuellement de démêler une histoire de primaire rebaptisée « départage » entre des seconds couteaux, faute de leader naturel depuis que François Baroin (mais était-il vraiment un leader ?) a jeté l'éponge et que Xavier Bertrand et Valérie Pécresse ont pris leurs distances, au moins provisoirement.

Michel Barnier aurait pu être un meneur dans un régime parlementaire. Peut-on pour autant faire de lui un potentiel candidat à l'élection présidentielle, qui exige du charisme, un peu de flamboyance et beaucoup de culot quand il affiche surtout du sérieux et, disons,

une certaine transparence ? Les amateurs de politique-fiction notent qu'il n'a jamais perdu une seule élection. On n'imagine pas pour autant Michel Barnier dans cette galère mais, comme toujours lors de l'élection présidentielle, on peut se tromper.

DONALD TRUMP OSE TOUT, C'EST MÊME À ÇA QU'ON LE RECONNAÎT

On n'est jamais déçu avec Donald Trump, dont le comportement semble de plus en plus relever de la psychiatrie davantage que de l'analyse politique.

La Cour suprême des Etats-Unis, qui compte six membres conservateurs sur neuf, lui a donné tort, comme la totalité des tribunaux qui ont été saisis pour de soi-disant fraudes électorales. Au Congrès, appelé à certifier le 6 janvier l'élection de Joe Biden, le parti républicain lui-même lâche majoritairement le président sortant. Même si Trump promettait une « surprise » de dernière minute, la réalité est là : 306 électeurs ont choisi le démocrate Biden contre 232 qui ont préféré le républicain Trump. Au total, Joe Biden a recueilli plus de sept millions de voix que son adversaire. C'est bien lui qui entrera à la Maison Blanche le 20 janvier. Qu'inventera ce jour-là Donald Trump pour se distinguer ? Mystère. Certains croient savoir qu'il pourrait prendre un avion et partir...

Début janvier, dans un appel au secrétaire de l'Etat de Géorgie, il a cherché [la conversation téléphonique enregistrée et diffusée par le Washington Post fait foi] à faire déplacer des voix pour modifier le résultat de cet Etat où il a été distancé de 11779 voix. Posément, malgré un ton présidentiel qui oscillait entre conseil et menace, le secrétaire d'Etat, Brad Raffensperger, lui-même membre du Parti républicain, a balayé tous les arguments et tous les chiffres de Trump, même quand celui-ci a affirmé que plus de 5000 morts avaient voté en Géorgie. « Non, c'est deux », répond le secrétaire d'Etat.

Pour qualifier la démarche de dernière minute de Donald Trump, la future vice-présidente Kamala Harris a parlé d'« abus de pouvoir ». Elle a aussi évoqué « la voix du désespoir ». La psychiatrie plus que la politique, disait-on. Comme pour les vaccins, on aurait envie de rire si ce n'était pas aussi grave. ■

Avec la Collectivité de Corse, soutenons le commerce de proximité



Pè a salvezza di i nostri cummerci.

Campu è
compru in
CORSICA



À ringraziavvi !